les Conservatoires
d'espaces naturels
Bourgogne-Franche-Comté



PLAN STRATÉGIQUE DÉCENNAL

2026 -2035

© N.Petitit • CEN Franche-Comté



© G. Aubert • CEN Bourgogne

Le marais des Comailles
à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89)

Un cadre stratégique structurant au service des politiques publiques

Ce Plan stratégique décennal (PSD) 2026–2035 constitue le document de référence des Conservatoires d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne-Franche-Comté pour les dix prochaines années.

Élaboré en concertation avec les services de l'État et de la Région :

⇨ Il formalise les orientations stratégiques communes des deux Conservatoires.
⇨ Il conditionne le renouvellement de leur agrément au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement.
⇨ Il assure la cohérence avec :

- la Stratégie nationale pour la biodiversité ;
- la Stratégie nationale des aires protégées ;
- la Stratégie régionale pour la biodiversité ;
- la planification écologique régionale (COP BFC) ;
- le réseau Natura 2000.

Le PSD s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par la loi Grenelle II et le décret du 7 octobre 2011 (actualisé en 2024), transformant le plan quinquennal en plan stratégique décennal avec clause de réactualisation à mi-parcours.

Il constitue ainsi :

⇨un **outil de sécurisation juridique** ;
⇨un **cadre d'alignement** avec les politiques publiques ;
⇨un **document de référence** pour les partenaires institutionnels.

Un bilan 2020–2024 solide et mesurable

Le précédent Plan d'actions quinquennal a démontré la capacité d'action des Conservatoires d'espaces naturels à l'échelle régionale.

Travaux à Rochejean (25)



© A.Butin • CEN Franche-Comté

Résultats structurants :

Connaissance

20 000 données naturalistes transmises/an
36 % des sites suivis chaque année
10 programmes de recherche impliquant le réseau de sites

Gestion

42 % des sites ayant fait l'objet d'opérations de gestion
547 ha pâturés par les 2 troupeaux itinérants
137 partenaires agricoles mobilisés

Protection

392 sites gérés (9259 ha) au 31/12/2024
+22 % de surfaces de milieux naturels protégées (1 678 ha supplémentaires)
9 % des communes de la région concernées par un site conservatoire

Valorisation

20 sentiers d'interprétation créés ou rénovés
387 activités nature
401 animations scolaires

Accompagnement des politiques publiques

10 sites Natura 2000 animés (78 041 ha)
90 documents d'urbanisme accompagnés
45 Espaces naturels sensibles appuyés
52 projets en lien avec la stratégie nationale des aires protégées

Mobilisation citoyenne

+73 % de participation bénévole
+45 % d'adhérents
+161 % de retombées presse

Ces indicateurs confirment la place des Conservatoires comme acteurs clés de la transition écologique dans les territoires.



Animation nature

Une ambition stratégique renforcée à l'horizon 2035

Face à l'accélération des crises écologiques (érosion de la biodiversité, artificialisation, changement climatique, tension sur la ressource en eau), les Conservatoires ambitionnent de développer leur contribution comme :

Acteurs territoriaux structurants de la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté

Leurs compétences portent sur :

- l'expertise scientifique et technique ;
- la maîtrise foncière et la gestion durable ;
- la médiation territoriale ;
- la contribution active aux politiques publiques.

Avec des priorités écologiques affirmées

Le PSD confirme une ambition forte sur :

- les tourbières et bas-marais ;
- les pelouses et landes ;
- les milieux humides ;
- les habitats forestiers à haute valeur écologique ;
- le patrimoine géologique ;
- les milieux prairiaux et bocagers.

La libre évolution des milieux est assumée comme orientation stratégique lorsqu'elle est pertinente écologiquement.

Une gouvernance régionale consolidée

Le PSD renforce la structuration régionale des deux Conservatoires tout en maintenant leur ancrage territorial.

Nouveaux dispositifs :

⇨ conseil exécutif commun (pilotage stratégique et lien avec autorités d'agrément) ;
⇨ comité stratégique du PSD ;
⇨ mutualisation renforcée des outils (Logiciel de planification et gestion, GeoNature, base foncière, programmes régionaux, communication).

Cette organisation garantit :

⇨ une cohérence d'intervention ;
⇨ une efficience des moyens publics ;
⇨ une visibilité régionale accrue ;
⇨ une capacité d'adaptation.

Un engagement éthique et sociétal affirmé

Le PSD formalise un cadre éthique opérationnel intégrant :

⇨ transparence et responsabilité ;
⇨ encadrement des financements privés et de la compensation obligatoire ou volontaire (biodiversité, carbone, ...) ;
⇨ positionnement sur les enjeux sensibles (ENR, carrières, crédits biodiversité) ;
⇨ déploiement d'une démarche RSE.



Suivi pédologique sur un espace naturel

© CEN Bourgogne

L'objectif est de sécuriser les décisions stratégiques dans un contexte réglementaire et sociétal en mutation.

Une stratégie ambitieuse pour préserver durablement notre patrimoine naturel dans les territoires

Le Plan stratégique décennal 2026-2035 des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté constitue :

⇨ Un cadre stratégique solide et réglementairement conforme.
⇨ Un levier opérationnel au service des politiques publiques et de l'intérêt général.
⇨ Un outil d'alignement régional et national.
⇨ Un dispositif structurant pour la décennie à venir.

Il positionne les Conservatoires comme partenaires stratégiques de l'État et des collectivités pour **répondre aux objectifs de restauration, de protection et d'adaptation des territoires face aux crises écologiques.**

Pour nous contacter

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99

cen-bourgogne.fr

Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté

4, chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20

cen-franchecomte.org



Les sites conservatoires en Bourgogne-Franche-Comté

Agir ensemble pour la nature dans les territoires

Adhérents, donateurs et bénévoles soutiennent et encouragent nos actions de protection du patrimoine naturel. Cette assise citoyenne nous donne du poids, suscite l'intérêt des acteurs locaux et assure une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux au sein de notre belle région.

Nos actions sont également rendues possibles grâce à la collaboration et à l'aide de nombreux partenaires dont :

Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté sont **membres du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et contribue à l'action de la Fondation espaces naturels de France**
Plus d'informations sur reseau-cen.org